



# SPÉCIAL ISF 2016

BULLETTIN DE SOUTIEN

- Pour soutenir l'action de la Fondation pour l'école, je vous adresse un don libre de.....euros, déductible de mon ISF à hauteur de 75% (dans la limite de 50 000 euros\* de réduction d'ISF).

\*Le plafond est de 45000 euros si vous avez également utilisé, au cours de la même année, le dispositif de réduction ISF pour l'investissement dans une PME.

- Je recevrai mon reçu fiscal par retour de courrier.

Civilité : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

Tél. : .....

Courriel : ..... @ .....

- Par chèque

établi le ... / ... / 20... à l'ordre de la « Fondation pour l'école »  
et adressé à la Fondation pour l'école  
Comités des dons – 25, rue Sainte-Isaure – 75018 Paris.

- Par virement bancaire

effectué le ... / ... / 20... au profit de la Fondation pour l'école  
IBAN : FR 76 3006 6102 4100 0106 7190 121  
BIC/Swift : CMCIFRPP  
BIC/Swift : CMCIFRPP



FONDATION  
POUR  
L'ÉCOLE

# RÉDUCTION DE L'ISF

## ► Comment procéder ?

Il vous suffit de libeller un chèque à l'ordre de la «Fondation pour l'école» et de l'adresser à :

La Fondation pour l'école – Comités des dons  
25, rue Sainte-Isaure – 75018 Paris.

Si vous préférez procéder par virement bancaire, vous pouvez nous adresser préalablement un courriel à :

[contact@fondationpourlecole.org](mailto:contact@fondationpourlecole.org)

ou nous téléphoner au 01 42 62 76 94.

Les coordonnées du compte à créditer sont :

FR 76 3006 6102 4100 0106 7190 121

Vous pouvez aussi nous faire un don en ligne 100% sécurisé en utilisant Paypal sur notre site internet :

<http://www.fondationpourlecole.org/fr/nous-aider.html>

## ► Pour bénéficier des conseils d'un spécialiste

Lionel Devic,

avocat fiscaliste et administrateur de la Fondation pour l'école

Tél. : 01 42 62 76 94

Courriel : [lionel.devic@fondationpourlecole.org](mailto:lionel.devic@fondationpourlecole.org)

## ► Calendrier ISF 2016

Si votre patrimoine net taxable est compris entre 1,3 et 2,57 millions d'euros, vous avez jusqu'à la date de votre déclaration d'impôt sur le revenu pour effectuer un don ouvrant droit à réduction d'ISF.

Si votre patrimoine net taxable est supérieur ou égal à 2,57 millions d'euros, vous avez jusqu'au **15 juin 2016** pour déposer votre déclaration ISF et effectuer vos dons.

## ► Pour nous contacter

Courriel :

[contact@fondationpourlecole.org](mailto:contact@fondationpourlecole.org) ou

[anne.coffinier@fondationpourlecole.org](mailto:anne.coffinier@fondationpourlecole.org)

Tél. : 01 42 62 76 94

Fondation pour l'école

Bureaux et adresse de correspondance :

25, rue Sainte-Isaure – 75018 Paris

Siège : 43, rue du Colisée – 75008 Paris

Pour aider la Fondation à se faire connaître auprès de personnes susceptibles d'être intéressées par son action ou d'autres personnes assujetties à l'ISF, n'hésitez pas à nous demander des formulaires supplémentaires.